

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à calculer la retraite de base des non-salariés agricoles en fonction de leurs seules vingt-cinq meilleures années de revenus (n° 353) (M. Julien Dive, rapporteur)..... 2
- Présences en réunion..... 3

Jeudi

1^{er} décembre 2022

Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 29

SESSION DE 2022-2023

**Présidence de
Mme Fadila Khattabi,
présidente**



La séance est ouverte à huit heures quarante-cinq.

La commission procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à calculer la retraite de base des non-salariés agricoles en fonction de leurs seules vingt-cinq meilleures années de revenus (n° 353) (M. Julien Dive, rapporteur).

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après () :*

N°	Auteur	Groupe	Place
42	M. DIVE Julien	LR	1 ^{er}
49	Mme RABAULT Valérie	SOC	1 ^{er}
52	M. TURQUOIS Nicolas	Dem	1 ^{er}
53	Gouvernement		2
43	M. DIVE Julien	LR	Titre

() Les autres amendements étant considérés comme repoussés.*

La séance est levée à huit heures cinquante.

Présences en réunion

Présents. – Mme Fanta Berete, M. Victor Catteau, M. Julien Dive, M. Thierry Frappé, Mme Fadila Khattabi, M. Alexandre Vincendet

Excusés. – M. Thibault Bazin, M. Elie Califer, M. Paul-André Colombani, Mme Caroline Fiat, M. Jean-Carles Grelier, Mme Caroline Janvier, M. Jean-Philippe Nilor, M. Jean-Hugues Ratenon, Mme Stéphanie Rist